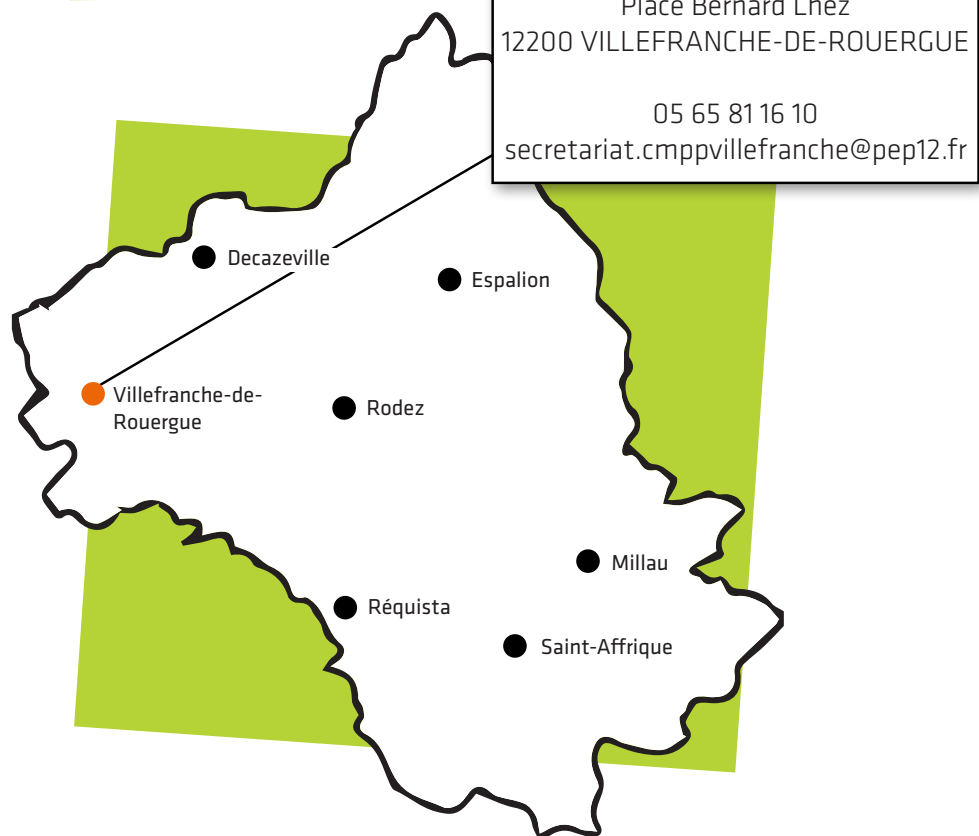


LE CMPP EN AVEYRON



AUTRES ANTENNES

CMPP de RODEZ (siège social)
6 avenue de l'Europe, 12000 RODEZ

CMPP de DECAZEVILLE
123 rue Jean Moulin
12300 DECAZEVILLE

CMPP d'ESPALION
1 rue de la Calade, 12500 ESPALION

CMPP de RÉQUISTA
Cité Lalande, 12170 RÉQUISTA

CMPP de MILLAU
13 rue Jean Moulin, 12100 MILLAU

CMPP de SAINT-AFFRIQUE
Rue Frangi et Ortéga
12400 SAINT-AFFRIQUE

Directeur pédagogique et administratif départemental - Bruno Viargues - bruno.viargues@pep12.fr
Directrice médicale - Dr Martine Laury

RCS 353 009 400 00022 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



CMPP de l'Aveyron

Centre Médico-psycho-pédagogique

Antenne de Villefranche-de-Rouergue

ACCUEIL
DES ENFANTS ET ADOLESCENTS
DE 0 à 20 ANS

AU CMPP

Le CMPP, lieu d'écoute, de prévention et de soins, s'adresse aux enfants et aux adolescents jusqu'à 20 ans ainsi qu'à leur famille.

- Tout enfant ou adolescent rencontrant des difficultés d'apprentissage et/ou de comportement peut venir librement au CMPP.
- Le CMPP est ouvert à tous, sans discrimination.
- Une implantation à proximité des lieux de vie des familles.
- Une capacité d'accueil souple : accueil des nouvelles demandes tout au long de l'année.
- Un fonctionnement spécifique : équipe pluridisciplinaire sous la responsabilité technique d'un médecin.
- Des demandes de consultation à l'initiative des parents ou du tuteur légal.
- Un travail en réseau avec l'ensemble des partenaires, et en particulier avec l'Education Nationale, tout en garantissant le secret partagé.
- Un financement par l'Assurance Maladie : prise en charge à 100%, sans avance des familles.

L'ÉQUIPE DE VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

Médecins

Dr Jennifer Phillips
Dr Alexandrine Vaché

Assistants sociaux

Audrey Abella
Corinne Perret

Psychomotriciennes

Caroline Donnadiou
Aurore Lherm

Directrice administrative adjointe

Mathilde Quintard

Enseignante spécialisée

Dominique Déléris

Orthophoniste

Louise Leroy

Infirmier

Christophe Bousquet

Secrétaire

Catherine Vidal

Psychologues

Julia Lobier
Jeanne Pétilat

LE PARCOURS DE SOINS

AU CMPP

LE RENDEZ-VOUS MÉDICAL

en présence du ou des parents de l'enfant

PRISE EN CHARGE

- Une ou plusieurs prises en charge en individuel ou en groupe en fonction des besoins de l'enfant :
 - orthophonique
 - psychomoteur
 - psychologique
 - enseignement spécialisé
- Soutien à la parentalité en individuel ou en groupe
- Lien avec l'école

3 rendez-vous annuels avec les parents

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

par l'assistante sociale ou le directeur administratif

DIAGNOSTIC

Réalisation de bilans selon la prescription du médecin

- orthophonique
- psychomoteur
- psychologique
- enseignement spécialisé

Les thérapeutes présentent le compte-rendu de bilans aux parents et proposent un projet thérapeutique.

FIN DE PRISE EN CHARGE

En fonction de l'évolution des besoins de l'enfant, sur décision médicale, en accord avec les parents.